

SAINT-CYR

Un projet pour l'avenir

La formation des jeunes
comme priorité p.3

FAMILLES

Un pôle pour vous aider

De nouveaux services en
perspective aux Haras p.9

CONSEILS DE QUARTIERS

Les premières réalisations

Elles viennent d'être
inaugurées p.11

FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ P.6-7



VILLE NEUVE SUR LOT

Animations
de l'été
2025!



Bulletin
municipal
Juin 2025

n°25



» STADE MAX-ROUSIÉ LA FIN DES TRAVAUX !

Les travaux de rénovation du stade Max-Rousié, situé dans le complexe sportif de la Myre-Mory, touchent à leur fin. Ce chantier, entamé en décembre 2023, visait à moderniser cette infrastructure sportive emblématique, construite en 1956, pour répondre aux normes actuelles d'accessibilité et de sécurité.

D'un coût total de 3,5 millions d'euros, financé à près de 50 % par des subventions, le projet comprenait la rénovation complète de la tribune, des vestiaires, des sanitaires et de la piste d'athlétisme. La capacité d'accueil a été portée à 1 500 personnes, avec l'ajout de places debout sur les côtés de la tribune. Des aménagements modernes ont été intégrés, tels qu'une loge panoramique de 100 m² pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes, un espace de restauration, ainsi que des installations administratives et techniques pour les clubs résidents.

Les différents clubs, notamment le Villeneuve XIII et le RCV XV, retrouveront leur terrain d'entraînement et de compétition, en septembre, pour le lancement de la saison de rugby. Du côté, du club d'athlétisme, la première compétition est prévue pour le mois de juillet 2025.

Michel Laville, adjoint aux sports témoigne : « Cette rénovation marque une étape significative pour le sport villeneuvois, en dotant la ville d'un équipement moderne et fonctionnel, permettant d'accueillir des compétitions de haut niveau et de favoriser le développement des disciplines sportives locales. »



Gérard Régnier, maire de Villeneuve-sur-Lot, Michel Laville, Guillaume Lepers et Daniel Macalli, lors d'une visite du chantier en février 2024.

» ÉGLISE SAINTE-CATHERINE

Le chantier de restauration de l'église suit son cours selon le calendrier prévisionnel. Le nettoyage et la rénovation des façades hautes Est (côté rue des Girondins) et Ouest (côté rue Ste-Catherine) de la nef seront achevés fin juillet et les échafaudages, côté Est, démontés fin août.

En parallèle, les 18 vitraux hauts bénéficient d'une restauration complète par le maître verrier de l'Atelier Saint-Clair (Aveyron). Ils sont déposés trois par trois et transportés en atelier pour être traités : la serrurerie est démontée, les fers et structures sont réparés tandis que les verres sont nettoyés ou remplacés si cassés. Chaque lot de trois vitraux nécessite un mois de travail. Ils seront tous restaurés et replacés dans l'église d'ici la fin du mois de novembre. Des grilles de protection et des dispositifs anti-pigeon seront installés pour les protéger des volatiles et des actes de vandalisme.



Dans l'atelier du maître verrier

» ALLÉES GEORGES-LEYGUES CHANTIER FINALISÉ À 80 % !



C'est un chantier qui avance bon train ! Les allées Georges-Leygues ont pris forme et des espaces entiers sont terminés : le jardin du souvenir, autour du monument aux morts, a été livré fin avril et la cérémonie de commémoration des 80 ans du 8 Mai 1945 s'y est tenue, inaugurant cet espace que les Villeneuvois se sont vite approprié. Avec sa fontaine aux 5 jets d'eau et brumisateur, des jeux de lumière, 15 arbres, 285 arbustes et 788 vivaces plantés, 50 mètres linéaires de bancs en béton et bambou moso, une sonorisation intégrée pour les cérémonies et autres événements, ce lieu deviendra vite un incontournable de la bastide ! L'aménagement des deux contre-allées du boulevard est également finalisé - terrasses, espaces piétons, pistes cyclables, voies circulées et végétalisation - de même que le parvis du théâtre Georges-Leygues, entièrement rénové. Ce mois-ci, les travaux de la dernière phase du chantier, place de la Libération, ont démarré avec le pavage du futur parvis de la tour de Paris. En parallèle, le cours Victor-Hugo, entre le nouveau giratoire et le rond-point, se refait une beauté ; la réfection des enrobés aura lieu de nuit les 8 et 9 juillet. Ensuite, le chantier se mettra en pause quelques semaines avant de reprendre fin août pour poursuivre l'aménagement de la place de la Libération et poser l'enrobé final clair sur les voies circulées concernées.

SAINT-CYR : UN COUP D'ACCELÉRATEUR POUR LA JEUNESSE ET LE CŒUR DE VILLE

PROJET Le Comité de pilotage du 24 avril dernier a permis de mesurer l'ambition des élus et le soutien de l'État.

Le projet de réhabilitation de l'ancien hôpital Saint-Cyr a connu une accélération décisive le 24 avril dernier à l'occasion d'un Comité de pilotage de ce projet organisé au sein de l'hôtel de ville de Villeneuve-sur-Lot. Au-delà de la présentation de la première phase de l'étude de reconversion du site par les cabinets associés Sinopia/Cittànova/Gestionbat, le fait marquant de ce Comité de pilotage aura été la présence forte de l'État, représenté à la fois par le préfet, Daniel Barnier, et le sous-préfet, Arnaud Bourda.

A la grande satisfaction du maire, Gérard Régnier, et de son prédécesseur, aujourd'hui député, qui avait initié cette démarche, Guillaume Lepers, le préfet a, en effet, salué cette entreprise. Il a rappelé l'intérêt

de l'État pour tous les projets des collectivités locales visant à trouver des solutions pour mettre fin aux friches du passé. Il a souligné que la municipalité est allée très vite sur le dossier depuis qu'elle avait confié la mission de rachat du site à l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA).

Où en est-on exactement du projet ? Après avoir reçu une estimation précise des domaines au niveau national, l'EPFNA est entré en négociations avec l'actuel propriétaire du site, le Pôle de Santé de Villeneuve-sur-Lot, pour le rachat d'un site en cœur de ville dont la surface est de 40 145 m², alors que les bâtiments actuels présentent, pour leur part, une surface de 23 500 m². En parallèle de ces négociations,

les cabinets d'études associés missionnés depuis l'automne 2024 ont réalisé un diagnostic et établi deux premiers scénarios. Ces derniers ont été présentés lors du Comité de pilotage du 24 avril. Les élus de l'Agglomération ont été étroitement associés, avec l'organisation d'ateliers à la fin de l'hiver qui se poursuivront prochainement. Ils n'ont jamais

caché les perspectives qu'ils avaient pour ce lieu, à savoir l'accueil du futur Campus de Villeneuve-sur-Lot, déjà à l'étroit dans l'ancienne école Jeanne-d'Arc en raison du succès des formations proposées, associé à une médiathèque intercommunale.

En raison de la surface existante et en fonction des choix de démolition ou non de certains bâtiments,

qui ne concerneront pas le bâtiment historique, d'autres activités pourront être accueillies. C'est sur ce sujet comme sur celui du lien avec le cœur de ville que la population sera associée. Une phase de concertation, marque de fabrique de l'actuelle municipalité, étant bien évidemment envisagée pour les mois à venir. « Ce projet, qu'on partage également avec les territoires voisins, est vital pour former notre jeunesse mais aussi pour notre cœur de ville. Il faut qu'on ramène des activités ici, dont les acteurs seront aussi des consommateurs pour nos commerces. On sait tous le manque à gagner causé en son temps par le départ de l'hôpital du centre ville », ont rappelé d'une même voix Gérard Régnier et Guillaume Lepers en conclusion de ce Comité de pilotage.



» UN PARCOURS LUMIÈRES EN CENTRE-VILLE

Le nouveau parcours lumières du cœur de bastide, tout en Led, est en place dans les rues de Paris, Casseneuil, Parmentier et la place Lafayette. L'intensité de l'éclairage quotidien a été défini en fonction des heures de la nuit pour un maximum de sécurité. En parallèle, différents scénarios d'éclairage festif (couleurs, rythmes) ont été imaginés pour accompagner les nombreux événements de la Ville (Octobre rose, Halloween, Noël, Saint-Valentin, Fête de la musique...).





» PLACE DU 18 JUIN 1940 BIENTÔT LIVRÉE

Qu'il fait bon flâner sur le haut de la rive droite. Là, le réaménagement de la place, du parking qui borde l'ancien hôtel de ville jusqu'à la terrasse de la Cale de la Marine est en cours de finition. L'idée principale était de créer un nouveau lieu de fraîcheur dans la bastide. La plantation d'arbres et d'arbustes, le traitement des sols pour limiter la réverbération en été, le mobilier urbain et le travail sur l'accessibilité sont bien visibles.

À savoir : le parc, qui a bénéficié du soutien financier du Fonds vert pour le climat, abrite une cuve de récupération des eaux de pluie pour arroser les plantations sans toucher à l'eau potable.

» PLAN TROTTOIR 2025 C'EST ACTÉ !

Rénover progressivement les trottoirs dégradés est un chantier de longue haleine. La municipalité y consacre chaque année environ 300 000 euros. Le programme 2025 a été validé :

- avenue du Général-De-Gaulle, de la rue Papou jusqu'au-delà du cimetière Sainte-Catherine,
- avenue De-Lattre-de-Tassigny, de la rue Léon-Bonnet à la rue des Acacias,
- boulevard Danton, de la gendarmerie à la rue Louis-Aragon,
- cours Victor-Hugo, côté pharmacie.



» PHOTOVOLTAÏQUE UNE NOUVELLE ÉTAPE



Dans le cadre de sa politique d'efficacité énergétique et de réduction des dépenses, Villeneuve-sur-Lot franchit une nouvelle étape vers la transition énergétique. Plusieurs sites municipaux ont été retenus pour accueillir des panneaux photovoltaïques, en contrepartie de travaux de rénovation importants. Le parc des expos, le bâtiment de la pétanque et le parking extérieur haut seront bientôt équipés, ce dernier avec des ombrières solaires. Le gymnase de Courbiac bénéficiera d'une couverture photovoltaïque et d'ombrières sur le parking devant le collège. Même ambition pour le gymnase de Choisy et le bâtiment du tennis, qui verront leurs toitures exploitées pour la production d'énergie solaire.

» GAMBETTA : EN SENS UNIQUE APRÈS LES TRAVAUX

Réfection de la chaussée, élargissement et mise aux normes des trottoirs, création d'une bande cyclable, modernisation des feux tricolores, implantation de petits espaces paysagers : le réaménagement de la rue Gambetta vient de démarrer. Cette transformation s'inscrit dans le programme d'embellissement de la Ville et de son plan de circulation. Car, à terme, la rue passera en sens unique, de la place du 4-Septembre vers la place de l'Égalité.

Le stationnement, lui, sera conservé à l'identique.

Les travaux devraient être achevés à la fin du mois de juillet. D'ici là, la rue Gambetta sera fermée aux véhicules, mais l'accès piéton sera maintenu. Le budget alloué à ce chantier s'élève à 325 000 €.



» LA CHARTE DES ATSEM LE FRUIT D'UN TRAVAIL COLLABORATIF !

Parti des attentes des agents territoriaux, une charte a été rédigée afin de clarifier le fonctionnement et les missions des ATSEM au sein des écoles maternelles de la Ville.



Ce projet construit pas à pas, a été le fruit d'un travail collaboratif entre les services de la Ville et l'Education nationale.

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) collaborent et interagissent toute l'année avec les enseignants et les familles. Leurs missions contribuent au bien-être des petits Villeneuvois.

Patricia Suppi, adjointe à l'éducation déclare : « *Notre charte est issue de la volonté de mieux faire participer les ATSEM au projet éducatif de la ville et chacun a pu se rendre acteur et prendre part à la mise en œuvre.* »

Les travaux se sont appuyés sur des groupes de travail issus de chaque école maternelle composés d'agents et d'enseignants. Cette charte a pour vocation d'accompagner le « travailler ensemble », d'une part, en clarifiant le rôle de chacun. Elle aide à une reconnaissance mutuelle propice à une communication constructive, qui n'ignore pas les difficultés mais au contraire les prend en compte pour avancer ensemble.

» CENTRE ÉQUESTRE DE ROGÉ L'ASSOCIATION «ARCADIA» ARRIVE

Depuis mai 2025, l'association Arcadia a posé ses valises au château de Rogé. Composée de deux moniteurs passionnés, Elodie Belkir et Kévin Gusse, l'association « Arcadia » proposera de nombreux cours et promenades à cheval.

Elodie et Kévin, ont quitté le centre équestre de Monflanquin, pour s'installer à Villeneuve-sur-Lot : une envie d'agrandir leur activité, avec une structure plus grande et des équipements adaptés et d'ainsi pouvoir proposer de nombreux cours à des horaires différents.

Une activité insolite sera également proposée avec le tir à l'arc à cheval : une fois par semaine, le samedi à 14h. Kévin souhaitait proposer quelque chose de nouveau.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants à des cours d'équitation ou participer à des balades à cheval, vous pouvez vous renseigner auprès d'Elodie au 0682407286



ou de Kévin au 0679438829.

Le centre équestre est ouvert du lundi au samedi et également le dimanche avec des réservations en amont.

» LASCROZES UN SENTIER PÉDAGOGIQUE DANS UN SITE REMARQUABLE

Au printemps dernier, la Ville de Villeneuve-sur-Lot et le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot ont inauguré le nouveau sentier des arbres du site naturel de Lascrozes. 450 mètres de chemin balisé à la découverte des nombreuses essences méditerranéennes et océaniques présentes dans cet espace de 9 hectares labélisé « Natura 2000 ». Les visiteurs peuvent ainsi y contempler des érables de Montpellier ou champêtres, des chênes verts (dont la présence en nombre à cette latitude donne son caractère exceptionnel au site), des chênes sessiles ou pubescents, des fragons faux houx, des rosiers toujours verts, des cerisiers de Saint-Lucie, et bien d'autres... Pour chaque variété, un petit panneau indique ses différentes caractéristiques, ses noms latin et occitan. La rénovation de ce sentier pédagogique participe à la valorisation de ce site naturel d'exception tout en sensibilisant le public au respect des lieux, de sa flore et de sa faune.



» DES BOUCHONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Plus petit que le frelon européen, le frelon asiatique est reconnaissable à son abdomen noir au niveau de la taille, brun-orangé vers l'arrière, et par ses pattes jaunes vives à leur extrémité. Arrivé en Lot-et-Garonne en 2009, il s'étend dorénavant sur l'ensemble du territoire métropolitain français et constitue une menace pour les abeilles et autres pollinisateurs. Pour lutter contre sa prolifération, la municipalité a décidé de distribuer 4000 « bouchons pièges » aux Villeneuvois. Il s'agit d'un petit dispositif qui se clipse sur le goulot d'une bouteille en plastique remplie d'un mélange maison (1/3 sirop de fruit, 1/3 bière, 1/3 vin blanc) qui attire les frelons mais pas les abeilles. Le piège doit être suspendu dans un arbre à 1,5-2 mètres de hauteur, plutôt au soleil. Deux périodes sont préconisées pour le piégeage : de février à mai, pour capturer les reines fondatrices, et de mi-août à novembre, période de reproduction et de préparation à l'hibernation, pour capturer les femelles, futures fondatrices. *Les modalités de distribution des pièges seront communiquées ultérieurement.*

Un nid ? Signalez-le !

Si vous découvrez un nid de frelons sur votre terrain, ne vous en approchez pas et contactez une entreprise privée. La destruction du nid doit être faite par un professionnel. Si le nid est sur le domaine public, signalez-le au service Hygiène et Santé de la Ville au 05 53 75 07 50, qui se chargera de la destruction des frelons.

LES ANIMATIO À VILLENEUVE-

Retrouvez le programme
complet sur :
ville-villeneuve-sur-lot.fr

Le 21 juin marque le début de l'été et le lancement
Marchés des producteurs, concerts, animations
cette année encore, de nombreux temps

Zoom sur...

 **La Cale : 3 restaurants au bord de l'eau !**



Trois cuisines, trois ambiances mais un atout commun
inégalable : l'incroyable vue panoramique sur le Lot ! Les
restaurants de la Cale de la Marine vous accueillent midi et
soir avec le sourire et la convivialité gourmande des gens
du Sud-Ouest, amoureux des mets et des mots.

- **La Cale du Terminus** : 06 01 68 18 78
- **La Bastide des Oliviers** : 07 66 20 06 02
- **Le Bistrot de la Cale** : 06 72 10 76 95

 **Terra Aventura : un tout nouveau
parcours à Villeneuve-sur-Lot!**



Terra Aventura, c'est une chasse aux trésors sous forme de
balade avec des indices à relever. En 2024, un tout nouveau
parcours a été créé à Villeneuve-sur-Lot « Lot... of money » :
suivez Zéidon à la recherche d'un trésor. Pour participer,
téléchargez l'application gratuite « Terra Aventura ». Alors,
prêts à partir à l'aventure ?



Les concerts de l'été

MER
23
JUILLET

Les Musi'Cale(s) :
Tribute
123 Goldman

Cale de la Marine, 21 h 30
6 musiciens profession-
nels vous préparent deux
heures de spectacle, avec
un concert plein d'énergie
et d'émotion.



MER
30
JUILLET

Concert gratuit
Sheila

Parc Saint-Cyr, 21 h 30
Restauration sur place
Icône des années yéyé en
France, véritable vedette
populaire, elle interprétera
ses plus grands tubes :
L'école est finie ; *Spacer* ;
Vous les copains, je ne vous oublierai jamais et bien
plus encore !



MER
6
AOÛT

Concert gratuit
Magic System

Parc Saint-Cyr, 21 h 30
Restauration sur place
Célèbre groupe de mu-
sique Ivoirien, ces 4 « ma-
giciens » vont propager
une ambiance de folie au
Parc Saint-Cyr, en interprétant *1^{er} Gaou*, *Magic In
the Air*, *Ambiance à l'africaine...*



MER
20
AOÛT

Les Musi'Cale(s) :
Tribute
Johnny Hallyday

Cale de la Marine, 21 h 30
Veste en cuir et chevelure
blonde, Johnny Hallyday,
ce rockeur au grand
cœur, a marqué plusieurs
générations. *Je te promets*, *Que je t'aime*, *Quelque
chose de Tennessee*, un hommage vibrant, sera
rendu au chanteur le 20 août.



NS DE L'ÉTÉ SUR-LOT!

des animations estivales à Villeneuve-sur-Lot.
pour les enfants, feu d'artifice, Petit Tram...
forts viendront ponctuer l'été.



Les Fêtes populaires

SAM
21
JUN

Fête de la musique



Centre-ville : nombreuses animations musicales
Place Lafayette

Dès 18 h 30 : concert du conservatoire Béla Bartók

Dès 20 h 30 : concert avec le groupe « Polyester »

Puis à 22 h 30 : DJ

DIM
13
JUILLET

Bal des pompiers

Parking de la République, dès 19 h 30
Bal populaire. *Restauration sur place.*

LUN
14
JUILLET

Fête nationale

- **10 h** : cérémonie commémorative, au monument aux morts, boulevard de la République
- **19 h** : marché des producteurs de pays, Place de l'Amiral Courbet
- **22 h 30** : feu d'artifice tiré sur le pont de Bastérou
- **23 h** : concert de Lori Bess place Lafayette et DJ place Alsace-Lorraine

VEN
15
AOÛT

Les Féeries du 15 août



- **Place Lafayette** :
19 h : concert de Spindizzy
- **Parking de la République** :
19 h : marché des producteurs de Pays, avec le groupe Kill Kenny.
- **Boulevard Georges-Leygues** :
19 h : déambulations musicales
22 h 30 : spectacle de feu « Eclipse »
23 h 30 : concert Fly'n'pop



Pour les petits (et les grands)

DÈS LE
SAM
14
JUN

Ouverture des bassins extérieurs



Centre Aquatique de Malbrentre

De 9 h 30 à 20 h – de juin à fin août

Tarifs et horaires sur www.grand-villeneuvois.fr



SAM
28
JUN

Monde merveilleux des enfants

Parc des Haras, de 14 h à 18 h 30

Activités gratuites pour les enfants dès 1 an
(jeux gonflables, maquillage etc.)



Les Marchés

Les marchés des producteurs de Pays

- Tous les vendredis du 11 juillet au 22 août, **place de l'Amiral Courbet**, à 19 h
- Lundi 14 juillet, **place de l'Amiral Courbet**, à 19 h
- Vendredi 15 août, **parking de la République**, à 19 h

Marché biologique

Tous les mercredis matin, **place d'Aquitaine**

Marchés Traditionnels

Tous les mardis et samedis matin,
place Lafayette et rue Lakanal





STATIONNEMENT

UN MODE D'EMPLOI SIMPLIFIÉ

SIMPLIFICATION Au 1^{er} juillet, l'offre de stationnement évolue en centre-ville : **1h30 gratuite sur l'ensemble des parkings, gratuité le samedi, révision des tarifs et un mot d'ordre : simplification. Explications.**

Deux zones, c'est tout

Finis le casse-tête des zones Chrono, Tempo, à disque, etc. Dès cet été, ce sera soit gratuit, soit payant.

1h30 gratuite partout

Terminé les exceptions : désormais, quel que soit l'endroit où l'on se gare, la première heure et demie est offerte dans l'hyper-centre, une fois par jour et par véhicule. Au-delà, deux options : basculer vers un parking gratuit longue durée, ou rester en zone payante.

Et le week-end ?

Bonne nouvelle pour les fans du marché et de shopping : tous les parkings sont gratuits le week-end, samedi matin compris, sans limite de durée.

Pas de changement à midi et le soir

En semaine, la gratuité est maintenue de 12h à 14h, puis à partir de 18h jusqu'au lendemain 9h. Ex : si vous arrivez à 12h, vous pouvez rester jusqu'à 15h30.

Des tarifs repensés

Après comparaison avec des villes de même taille, la tarification évolue : baisse conséquente de la moyenne durée et légère hausse sur la longue durée avec des tarifs plus que raisonnables. Ex : si vous venez pour 2h, vous ne payez que pour 30 min, soit 0,60 € (1,20€/h). Si vous vous garez 7h, vous ne payez que pour 5h30, soit 4,20€ (0,76€/h)

Abonnements en baisse

La carte « résident » passe de 20 à 12€ ; la carte « actif », de 30 à 28€.

Des périmètres modifiés

- Le secteur entre le boulevard de la Marine et la rue des Cieutat (exclue) devient payant, avec 1h30 gratuite.
- Le cours Victor-Hugo passe en zone gratuite, limité à 1h30
- Le début des avenues de Lattre de Tassigny et Général de Gaulle passent en gratuit et libre sans limite de durée.

À l'horodateur, toujours

Quel que soit l'endroit, il faut passer par l'horodateur. Entrez votre plaque d'immatriculation pour bénéficier de la gratuité d'1h30. Paiement possible directement ou via l'appli gratuite Flowbird (à distance, sans se déplacer). Inutile de glisser son ticket derrière le tableau de bord, les agents sont connectés aux horodateurs.

À venir, cet automne : les emplacements créés sur les allées Georges Leygues et place de la Libération seront en courte durée, limités à 15 minutes. Le parking République sera clos et contrôlé par des barrières automatiques.

» LE SAVIEZ-VOUS ?

Le centre-ville compte 1 500 places, dont 1 000 à moins de 10 minutes à pied de la place Lafayette.

UN PÔLE POUR VENIR EN AIDE AUX FAMILLES

INNOVATION Ce Pôle Ressources Familles s'adapte aux nouveaux besoins, notamment des familles monoparentales, en grand nombre sur notre territoire.

Dans le cadre du projet de réhabilitation du site des Haras, la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) a la volonté de créer un service dédié aux familles concernant l'éducation des enfants, la vie quotidienne et l'accès aux droits. Le Pôle Ressources Familles permettra de renforcer la dynamique du réseau d'acteurs sociaux et paramédicaux du territoire en étant implanté dans un espace stratégique, en proximité avec la Maison de Santé notamment. Le président de l'Agglomération, Gérard Régnier, a été très sensible au diagnostic ayant mis en évidence que des familles du Grand Villeneuvois sont en situation de fragilités. 37% de ces ménages sont des familles monoparentales dont le revenu médian est inférieur de 34% à celui des couples avec enfants. Sur la zone Quartier politique de la ville (QPV) de Villeneuve-sur-Lot, ce sont même 63% des familles qui sont des familles monoparentales. Jusqu'ici, les établissements d'accueil d'enfants en bas âge présents sur le territoire proposent des modalités d'accueils réguliers, alors que l'accueil occasionnel permet aux familles, notamment aux mères et pères élevant seuls



leurs enfants, de disposer de temps. Que ce soit pour des démarches professionnelles, administratives, de prise en charge de leur santé ou de recherche d'emploi. Par ailleurs, on observe des tensions sur le nombre de places en accueil individuel sur le territoire. Ce qui devra être compensée par davantage de places en accueil collectif. Pour répondre à ces problématiques, le Pôle

Ressources Familles des Haras réunira donc :

- un espace des 1 000 premiers jours pour lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge : accueil, documents, ateliers, conférences, débats...
- une halte-garderie et un lieu d'accueil parents-enfants : accueil occasionnel, accompagnement des enfants et des familles.
- un réseau d'acteurs du territoire : CAF, CMS, PMI, Réseau Périnatal, professionnels de santé, MSP...

Le coût total de la création de ce Pôle Ressources Familles est de 240 739 euros HT, avec une subvention de la CAF de 158 484 euros HT. Et donc un reste à charge de 82 255 euros HT pour l'Agglomération. Avec un lancement des travaux programmé en 2025, il doit voir le jour en début d'année 2026.

» ESPACE&CO EN CENTRE-VILLE

L'Agglomération du Grand Villeneuvois a inauguré mi-avril l'Espace&Co, au n°55 de la rue de la Fraternité. Ce lieu totalement rénové accueille huit associations et structures dédiées à l'entrepreneuriat et aux porteurs de projets. Une initiative locale forte pour dynamiser le



territoire et revitaliser le centre-ville. Il illustre l'engagement de la collectivité en faveur du soutien aux initiatives locales. Sans compter que ce bâtiment, à deux pas de Saint-Cyr, retrouve un second souffle à vocation économique.

» CIEUTAT LES AVANCÉES

Le projet de requalification du quartier des Cieutat fait tranquillement mais sûrement son chemin. Sur les deux îlots de part et d'autre de la rue des Cieutat, les acquisitions d'immeubles dégradés se sont poursuivies. L'idée générale est la création de logements neufs collectifs ou individuels qualitatifs, de locaux commerciaux, la restructuration ou démolition de dépendances sans intérêt patrimonial pour aérer l'espace ou y créer des espaces verts. Prochaines étapes : après l'été, la démolition d'un bâtiment rue Daubasse pour créer un jardin urbain et, à l'automne, la réhabilitation d'une première maison de ville.



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Ce magazine démontre combien la majorité reste investie jusqu'à la fin du mandat. Les grands chantiers sont en phase de conclusion, les travaux du quotidien se poursuivent selon les plans et des projets voient le jour, à l'instar du Pôle Ressources Familles, sans oublier le projet phare du futur avec la réhabilitation de l'ancien hôpital Saint-Cyr. La majorité tient aussi le cap sur ses engagements de mandat concernant la sécurité, l'attractivité et la propreté. Le volet sécurité se verra renforcé d'ici la fin de mandat avec le déménagement de la Police Municipale dans de nouveaux locaux voisins de ceux de La Poste, place Gaston-Bourgeois. Ce chantier d'un montant avoisinant les 600000 euros a vocation à permettre une meilleure intervention de nos 21 policiers municipaux, ainsi qu'un meilleur accueil du public. En ce qui concerne l'attractivité, la majorité continue d'assumer le programme conséquent des animations estivales présentées dans ce magazine, avec, en tête d'affiche, les deux concerts gratuits de Sheila et Magic System. Ils permettent à ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances de profiter de moments agréables. Mais aussi de faire parler positivement de notre ville bien au-delà des frontières départementales, tout en attirant un nombreux public qui découvre notre belle bastide et ses commerces. Enfin, en matière de propreté, un effort particulier a été fait ces derniers mois sur les berges du Lot. Ce qui va permettre le lancement d'activités estivales sur le quai de Gajac au pied du musée. Vous les découvrirez très prochainement. Bel été aux Villeneuvoises et Villeneuvois !

Nouveau cap pour Villeneuve

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Avec la saison estivale, arrive la programmation des animations de l'été. Elle s'articule désormais autour de concerts « gratuits » et géants portés par des têtes d'affiches qui se produisent habituellement dans des salles ou des festivals payants. En fait, rien n'est évidemment gratuit. C'est le contribuable villeneuvois qui paye ces concerts, pour tout le département. Au prix fort. Le cachet de l'artiste (plusieurs dizaines de milliers d'euros) et toute l'organisation pour donner un concert à 8000 personnes : plateau technique, régies son et lumière, sécurité... À la fin, la note est salée.

Ce choix des concerts géants traduit en réalité l'absence de politique culturelle menée par cette majorité depuis 5 ans. Le salon du livre est en chute libre, la fréquentation du théâtre est au plus bas, et Villeneuve-sur-Lot n'est plus sur la carte de la DRAC en raison de cette absence de véritable programmation culturelle. L'attractivité de notre ville est aussi portée par la richesse, l'ambition et la cohérence de son projet culturel. Et nous pensons que ces concerts géants aux frais des Villeneuvois ne s'inscrivent dans aucune politique culturelle ambitieuse et sont économiquement dispendieux.

Villeneuve en commun

Chères Villeneuvoises et Villeneuvois,

À l'approche des élections municipales, je me fais aujourd'hui le porte-voix d'un malaise grandissant parmi nos concitoyens. Notre ville traverse une période difficile, marquée par un sentiment d'insécurité qui ne cesse de croître. Trop d'habitants me font part de leur inquiétude : incivilités, dégradations, violences. Ces réalités, que la majorité actuelle semble minimiser, appellent des réponses fermes et efficaces.

Au lieu de cela, nous assistons à des choix budgétaires dispendieux, alors même que nos besoins essentiels en matière de sécurité, d'entretien de voirie restent insuffisamment financés. Nous plaidons pour une autre politique municipale : celle de la responsabilité, de la proximité et de l'écoute. Il est temps de remettre les habitants au cœur de l'action publique, en engageant de véritables concertations sur les projets, en réorientant les dépenses vers ce qui améliore réellement notre quotidien et en renforçant la présence humaine dans nos rues. La sécurité, la maîtrise des finances publiques et l'écoute citoyenne ne doivent pas être des slogans, mais des engagements concrets.

Je continuerai d'alerter, de proposer et de défendre une autre vision pour notre ville : une ville plus sûre, plus sobre et plus démocratique.

Cordialement. Freddy Gueudin

Saint Cyr : encore du temps perdu

A un an de la fin de son mandat, la mairie semble découvrir le site de l'ancien hôpital St Cyr et ses 5 ha en centre-ville en commandant des nouvelles études alors que la précédente municipalité avait travaillé dès 2015 sur son devenir pour en faire « un nouveau quartier de Villeneuve ».

La première priorité était de maintenir l'école d'infirmières qui fut transférée Rue Pasteur et son ouverture a eu lieu en 2020, une résidence sénior l'ayant remplacée à St Cyr.

Le bâtiment historique aurait dû devenir une cité de la formation dans le cadre d'un campus connecté, projet lancé en 2019 par P. Cassany qui l'avait présenté dès juin 2020. Mais le coût de la restauration du bâtiment historique était évalué à plus de 20 M€ et il fallait donc poursuivre le projet et trouver des partenaires.

C'est ce qui aurait dû être fait depuis 2020 et qui n'a pas été fait ! Si l'EPF achète ce site et qu'il n'y a pas de projet précis et des financements, dans 2 ans la charge en reviendra aux contribuables.

Nous ne sommes pas opposés à cet achat par principe mais nous voulons que cela soit présenté à la population avec une explication claire des conséquences financières pour notre ville.

Ensemble pour Villeneuve

Éteindre les quartiers, allumer les peurs : une politique municipale à deux vitesses !

Il y a quelques semaines, notre ville a été frappée par un drame : un jeune a perdu la vie, abattu par balle en pleine nuit. Ce tragique événement a profondément bouleversé la population et ravivé une inquiétude persistante : celle de la sécurité dans nos rues, nos quartiers, jusqu'au pas de nos portes.

L'extinction de l'éclairage public, décidée par la municipalité au nom de l'environnement et de l'économie, produit des effets secondaires lourds : sentiment d'abandon, angoisse, vulnérabilité. Dès 2022, une question au Sénat alertait : la baisse de la luminosité fragilise la prévention des délits et complique le travail des forces de l'ordre.

Mais au-delà des conséquences, c'est l'incohérence de cette politique qui interpelle. Pendant que certains quartiers sont plongés dans le noir total, la municipalité a investi dans des jeux de lumières spectaculaires pour Halloween, Noël, St Valentin, tout cela pour quelques jours, quelques photos pour la « communication ».

La sécurité ne peut pas être un privilège. Elle est un droit. Et elle commence par des rues éclairées, Une ville n'est vraiment belle que lorsqu'elle protège tous ses habitants, sans exception

Estelle Henault-Blineau

Le groupe « Allez Villeneuve ! » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

Cette page est un espace d'expression libre. Chaque groupe politique est seul responsable de la teneur et de la tonalité de ses textes.

DU NEUF DANS LES QUARTIERS

LES RÉALISATIONS EN IMAGES

CADRE DE VIE Ce printemps a vu la concrétisation des projets initiés par les conseils de quartier. Espaces de loisirs, végétalisation, sécurisation routière... les réalisations sont diverses et participent toutes à l'amélioration du bien-vivre dans les quartiers. Retour en images sur les premières inaugurations.



Dans le quartier du Rooy, un city stade a été inauguré le 10 mai au parc urbain, par le maire Gérard Régnier et la présidente du conseil de quartier Aurore Mianta. Il comprend terrains de basket, de foot brésilien, de foot/handball, et un filet pour badminton, volley et tennis ballon.



Ils se sont ensuite rendus à Courbiac pour l'inauguration d'une aire de jeux et d'un terrain de pétanque avenue de Scorrailles, le tout agrémenté de 26 arbres supplémentaires, en présence du président du Conseil de quartier, Maurice Vincent.



Le 17 mai, c'est un nouvel espace vert, très naturel et bien ombragé, en plein centre-ville, qui a été ouvert au public : le jardin des Fontanelles. Situé à proximité du skate parc, d'une superficie de 5000 m², il constitue un véritable îlot de fraîcheur en été.



Jeudi 15 mai, les élus étaient dans le quartier de Soubirous pour inaugurer, avec Christian Cazassus, président du conseil de quartier, la nouvelle aire de jeux installée à proximité de l'école Sabine-Sicaud ainsi que la haie champêtre plantée le long du parking de la salle des fêtes.



Les inaugurations programmées :

- Multiples projets d'embellissement, quartier **St-Cyr** : samedi 21 juin à 11 h, parc de l'Égalité
- Terrain multisport, quartier **Ste-Radegonde/Monmarès** : jeudi 26 juin à 17 h, bourg de Ste-Radegonde
- Espace de loisirs, quartier **St-Étienne** : samedi 28 juin à 11 h, rue de Ronsard
- Aménagements de sécurisation et espace de loisirs, quartier **Eysses** : à l'automne (date communiquée ultérieurement)

» VIBRATIONS SPORTIVES LOCALES

La ville lance de nouveaux réseaux sociaux consacrés aux clubs sportifs !



Ces comptes – TikTok, Instagram et Facebook – sont entièrement dédiés aux clubs sportifs de Villeneuve-sur-Lot. Leur objectif est de mettre en valeur les résultats, événements et coulisses des clubs. Rejoignez-nous :

TikTok @vibra_sport_local

Facebook @VibrationsSportivesLocales

Instagram @vibrations_sportives_locales

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot

- Directeur de publication : Gérard Régnier
- Réalisation : Direction de la communication, 05 53 41 53 37
- ISSN 2739-2724
- Impression : Pub Echo, 05 53 70 95 95, labellisé Imprim'Vert
- Tirage : 14 000 exemplaires
- Distribution : La Poste

TÉLÉCHARGER l'appli :



Collecte des déchets ménagers 2025 Villeneuve-sur-Lot

Pour toute information supplémentaire, contactez la CAGV au 05 53 49 86 88
Les poubelles doivent être sorties la veille au soir.



Juillet

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 M			
2 M			
3 J			
4 V			
5 S			
6 D			
7 L			28
8 M			
9 M			
10 J			
11 V			
12 S			
13 D			
14 L			29
15 M			
16 M			
17 J			
18 V			
19 S			
20 D			
21 L			30
22 M			
23 M			
24 J			
25 V			
26 S			
27 D			
28 L			31
29 M			
30 M			
31 J			

Août

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 V			
2 S			
3 D			
4 L			32
5 M			
6 M			
7 J			
8 V			
9 S			
10 D			
11 L			33
12 M			
13 M			
14 J			
15 V			34
16 S			
17 D			
18 L			
19 M			
20 M			
21 J			
22 V			
23 S			
24 D			
25 L			35
26 M			
27 M			
28 J			
29 V			
30 S			
31 D			

Septembre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 L			36
2 M			
3 M			
4 J			
5 V			
6 S			
7 D			
8 L			37
9 M			
10 M			
11 J			38
12 V			
13 S			
14 D			
15 L			38
16 M			
17 M			
18 J			
19 V			
20 S			
21 D			39
22 L			
23 M			
24 M			
25 V			
26 J			40
27 S			
28 D			
29 L			
30 M			
31 V			

Octobre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 M			
2 J			
3 V			
4 S			
5 D			
6 L			41
7 M			
8 M			
9 J			
10 V			
11 S			
12 D			42
13 L			
14 M			
15 M			
16 J			
17 J			
18 S			
19 D			
20 L			43
21 M			
22 M			
23 J			
24 V			
25 S			
26 D			44
27 L			
28 M			
29 M			
30 J			
31 V			

Novembre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 S			
2 D			
3 L			
4 M			45
5 M			
6 J			
7 V			
8 S			
9 D			
10 L			46
11 M			
12 M			
13 J			
14 V			
15 S			
16 D			
17 L			47
18 M			
19 M			
20 J			
21 V			
22 S			
23 D			
24 L			48
25 M			
26 M			
27 J			
28 V			
29 S			
30 D			

Décembre

	rive gauche	rive dr.1	rive dr.2
1 L			49
2 M			
3 M			
4 J			
5 V			
6 S			
7 D			
8 L			50
9 M			
10 M			
11 J			
12 V			
13 S			
14 D			
15 L			51
16 M			
17 M			
18 J			
19 V			
20 S			
21 D			
22 L			52
23 M			
24 M			
25 J			
26 V			
27 S			
28 D			
29 L			
30 M			
31 M			

Rive droite secteur 1 : centre-ville à l'exception des secteurs où les ordures ménagères doivent être déposées dans les bornes enterrées.
Rive droite secteur 2 : zones rurales et quartiers stade de Choisy, Parasol et Courbiac.

Un doute, une question sur le tri ?
Les animateurs du tri sont à votre écoute au 05 53 49 86 88
ou par mail : animateurs@grand-villeneuvevois.fr

- ordures ménagères (sacs noirs)
- tri sélectif (sacs jaunes)
- végétaux



Tous les emballages se trient

Métaux, plastique, carton, ...



Tous les papiers se récupèrent

Livres, cahiers, journaux, reuses, ...



Le verre, c'est là

Bouteilles, pots, ...



Tous les textiles se recyclent

Vêtements, linge de maison, chaussettes, ...



CE QUI NE SE TRIE PAS VA DANS LA POUBELLE NOIRE



ATTENTION !

LE SAC C'EST DEDANS, PAS À CÔTÉ !

Les dépôts en dehors des bornes ou les dépôts sauvages sont punis d'une amende pouvant aller de 68 à 1500 euros.